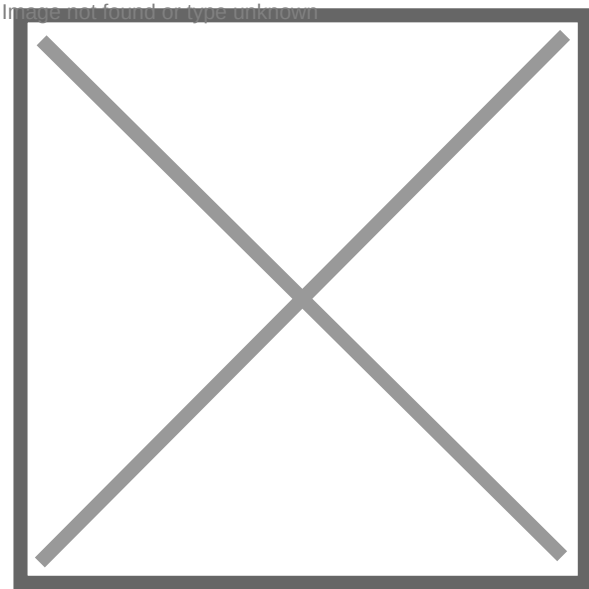




Morsure de chien sur un voisin

Par **nat**, le **31/12/2009** à **15:50**

Bonjour,

Dans quelles mesures doit on obligatoirement faire euthanasier un chien?

Le chien d'une amie à réussi à sortir du jardin la nuit et à apparemment mordu un voisin (la blessure étant bien là). Mais, par exemple, nous avons aucune preuve que le voisin ne l'a pas menacé ou autre...et donc le chien aurait pu mordre par légitime défense...

De plus je trouve ça très étrange qu'il est réussi à ouvrir le portail tout seul, car d'habitude il ne peut pas.

Comment se défendre, car je trouve que la décision de le faire euthanasier est bien rapide!

Nathali

Par **Tisuisse**, le **07/01/2010** à **15:44**

Bonjour,

Au terme de l'article 1385 du Code Civil, vous êtes présumé responsables des dommages causés par votre chien même si ce dernier s'est échappé. C'est à vous qu'il appartient de faire la preuve que votre chien a agit en état de "légitime défense" et non à la victime de prouver quoi que ce soit, et, dans ce domaine, c'est, de votre part, mission impossible.

Quant à vous, si une décision est prise par le maire (arrêté minicipal) ou par le préfet (arrêté préfectoral) ou par la justice (jugement), vous ne pourrez pas vous y dérober. Je pense que votre chien fait partie de la 1ère catégorie d'où cette décision. Si vous n'appliquez pas cette décision, il vous en coûtera beaucoup plus car, pour le moment, vous êtes sous le coup d'une procédure au civil mais votre refus, ou si vous faites "le mort", vont vous envoyer devant un tribunal pénal. Là, les juges n'auront pas d'état d'âme.

Par **nat**, le **07/01/2010** à **16:12**

Merci d'avoir répondu à ma question si rapidement.
Je comprends bien que mon amie n'a pas d'autre choix que de le faire euthanasier.
C'est terrible car si son comportement est méchant c'est parce qu'il a été battu auparavant, donc, encore une fois, on abat un soi disant "meilleur ami de l'homme" à cause d'un mauvais comportement humain. Encore heureux qu'il y est une amende et j'espère qu'elle sera imposante!!!
Merci en tout cas.
Nathalie